



Communauté de Communes
Terrassonnais
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT
Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 novembre, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

Date de convocation : 14 novembre 2024

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	31
Votants :	35
Pour :	35
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Roland MOULINIER, Daniel BARIL, Bertrand CAGNIART, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Dominique BOUSQUET, Bernadette MERLIN, Nicole DUBREUIL RAVIDAT, Dominique DURAND, Sébastien LUNEAU, Sylviane GRANDCHAMP, Betty CHABANE, Jean-Luc BLANCHARD.

Suppléant : Josiane LEVISKY représenté par Jean-Pierre COLIN Gérard MERCIER représenté par Patrick LEFEBVRE, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

Excusés : Mattia TRENTEMONT donne pouvoir à Betty CHABANE, Didier CLERJOUX, Jacques MIGNOT, Daniel BOUTOT, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Laurent PELLERIN donne pouvoir à Lionel ARMAGHANIAN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI donne pouvoir à Roland MOULINIER, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Jean-Michel LAGORCE, Fabien JAUBERT, Roger LAROQUIE, Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE BOYER, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Jean-Yves VERGNE, Caroline VIEIRA CHEVALIER.

SECRÉTAIRE : Mme Nicole DUBREUIL RAVIDAT

OBJET : Décision modificative n°2 : Budget annexe Assainissement

Vu, le budget annexe Assainissement adopté le 9 avril 2024,
Vu, la décision modificative n°1 adoptée le 12 septembre 2024,

Considérant la nécessité de modifier les inscriptions budgétaires pour les motifs suivants :

- Inscription de crédits au chapitre 67 – annulation de mandat sur exercice antérieur
- Complément de crédits sur l'opération afin de prendre en compte les formules de révision sur les marchés.

AR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024_099-DE
Reçu le 27/11/2024

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé du Vice-Président Roland MOULINIER
et après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, **DÉCIDE** :

- **D'ADOPTER** la décision modificative n° 2 du budget annexe Assainissement comme suit :

Décision Modificative

n°

2

Budget

Assainissement

Section de fonctionnement		
Dépenses		
Article	Libellé	Montant
611-020	Sous-traitance générale	-5 000,00 €
673-020	Titres annulés (sur exercice antérieur)	5 000,00 €
Montant		0,00 €

Section d'investissement		
Dépenses		
Article /fonction	Libellé	Montant
23171-00013	Etude DIAG	20 000,00 €
23171-00025	Assainissement Bourg	-20 000,00 €
Montant		0,00 €

Recettes		
Article	Libellé	Montant
Montant		0,00 €

Recettes		
Article /foncti	Libellé	Montant
Montant		0,00 €

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 25/11/2024

Le Président,
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais

Communauté de Communes
58 Avenue Jean Jaurès
24120 Terrasson-Lavilledieu
05 53 50 96 10

Haut Périgord Noir

AR Prefecture

024-200041150-20241125-DE2024_099-DE
Reçu le 27/11/2024